

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'État de Vaud poursuit son action en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments

En 2025, le Canton prévoit d'allouer 61 millions de francs aux propriétaires et aux communes afin d'encourager les rénovations énergétiques et le recours aux énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment. Le Programme Bâtiments cantonal renforce ses soutiens en augmentant, en particulier, les montants des subventions pour le remplacement des chauffages électriques et à énergie fossile de grande puissance.

Le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) poursuit son action en faveur de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment. L'assainissement du parc immobilier et la production d'énergies renouvelables constituent en effet des leviers majeurs pour renforcer la souveraineté énergétique du canton et atteindre les objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre fixés dans le Plan climat cantonal. Ces subventions, combinées à ses programmes d'accompagnement et d'information, démontrent la volonté du Canton de soutenir les propriétaires dans leurs projets de transition énergétique.

Pour 2025, ce sont 61 millions de francs qui sont mis à disposition des communes et des propriétaires vaudois par le Canton (27 millions) et la Confédération (34 millions) afin d'accompagner leurs travaux de rénovation.

Bonus pour l'efficacité énergétique à la hausse

L'enveloppe de cette année couvre les mesures du programme d'impulsion de la Confédération, issu de l'acceptation en votation populaire de la loi climat et innovation en 2023. Ces financements couvrent notamment ces mesures :

- Hausse de plus de 50% des bonus pour les travaux de rénovation conséquents permettant d'atteindre la classe C ou B du Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB).
- Augmentation de la subvention pour le remplacement des chauffages électriques ou fossiles dans les bâtiments d'une certaine taille, et pour la création de réseau de distribution de chaleur dans les bâtiments existants.

Un secteur stratégique et un projet de loi

Représentant près de 45% de la consommation énergétique totale du pays, le secteur du bâtiment est un domaine dans lequel d'importantes économies d'énergie peuvent être réalisées. Il constitue un secteur d'autant plus stratégique qu'il pèse pour environ un tiers des émissions de CO₂ du pays. Les fonds alloués dans le cadre du Programme Bâtiments ont par ailleurs un impact bénéfique sur l'économie vaudoise. En effet, les quelque 61 millions alloués au Programme Bâtiments pour l'année 2025 devraient générer près de 500 millions de francs de retombées dans les branches de la construction, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Le projet de loi sur l'énergie, actuellement entre les mains du Parlement, s'inscrit dans cette dynamique : renforcer le soutien (financier) et l'accompagnement des propriétaires pour accélérer la transition énergétique et offrir l'opportunité au Canton de viser l'autonomie énergétique, alors qu'il importe aujourd'hui plus de 80% de l'énergie consommée.

A la rencontre des propriétaires au salon Habitat-Jardin

L'Etat de Vaud sera à nouveau présent lors du salon Habitat-Jardin, qui se tiendra du 13 au 16 mars à Beaulieu - Lausanne, pour aller à la rencontre des propriétaires souhaitant réduire l'empreinte climatique de leur bien immobilier. Au cœur du Pôle Énergie, la Direction générale de l'environnement, entourée de ses partenaires, offrira des conseils sur les solutions adaptées (isolation, solaire, pompe à chaleur, bois-énergie, labels Minergie et CECB) et les subventions disponibles.

Pour tout savoir sur le Programme Bâtiments vaudois

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 28 janvier 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Mohamed Meghari, chef de la Division efficacité énergétique, Direction générale de l'environnement, [021 316 43 82](tel:0213164382)